OCGS
Observatoire Citoyen sur la Gouvernance et la Sécurité



NOTE D'ANALYSE

LE RENOUVEAU DU CONTRAT SOCIAL AU MALI :

QUELLES VALEURS ET NORMES POUR UNE REFONDATION RÉUSSIE ?

NOVEMBRE 2025

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le Mali a connu une succession de formes de gouvernance qui reflètent ses dynamiques sociales, politiques et culturelles. De l'organisation centralisée des grands empires ouest-africains à l'État moderne marqué par la colonisation, l'indépendance, les régimes militaires et les transitions démocratiques, la gouvernance malienne est restée en tension entre centralisation étatique, légitimités locales et influences internationales faisant du pays un espace où se côtoient de multiples consciences infranationales. L'État s'est ainsi retrouvé en permanence dans une situation ambivalente, à la fois réelle et fictive, authentique et hybride, formelle et informelle, privée et publique. Ces paradoxes se sont manifestés par la mauvaise gouvernance chronique et l'instabilité récurrente de l'État, dont la dernière en date est celui du mois de mai 2021.

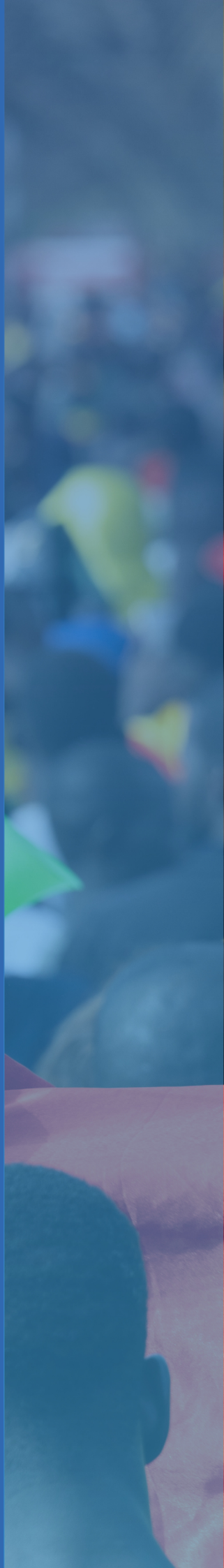
Depuis 2012, la succession des évènements étaient loin d'être un accident de parcours. Ils ont plutôt révélé la profondeur de la crise structurelle dont les racines sont anciennes. Cette profondeur doit être prise en compte dans le processus de refondation, en tant que réponse au déficit de légitimité et à la faiblesse de l'État dans ses fonctions régaliennes (sécurité, justice, intégrité territoriale). Pour réussir le pari - au-delà des conflits de principe et d'interprétation - l'une des équations à résoudre reste celle de l'adéquation du nouveau pacte social avec les réalités socioculturelles des Maliens. Entre la nostalgie d'un passé idéalisé à tort ou à raison et l'obligation d'affronter le futur, en conjuguant avec les exigences du présent, l'équation doit impérativement être circonscrite.

La présente note propose un système hybride de gouvernance et de démocratie pour concilier les divergences entre les partisans de la tradition qui recommandent de « redonner le pouvoir aux institutions traditionnelles » et les partisans de la modernité, tout en réconfortant les modérés qui proposent que « l'État marque sa présence à travers les services sociaux de base et que les autorités traditionnelles soient renforcées à travers des textes », sans occulter les partisans de la dictature qui demandent à « faire de l'exercice autoritaire le principe de gestion du pouvoir » et les tenants de la religion, tout en sachant que la position des jeunes, qui incarnent la continuité de la nation, est très flottante entre ces tendances.

Les réflexions et les propositions exposées dans la présente note sont d'abord le fruit de l'analyse d'une importante masse de matériaux collectés aux cours des conversations et assemblées citoyennes.

SOMMAIRE

Introduction	05 - 06
Le défi de l'édification de l'État du Mali à partir de l'héritage colonial	06 - 09
Processus démocratique : entre rupture et permanence	09- 12
Valeurs et normes dans le processus de refondation	12 - 17
Les perspectives citoyennes	12 - 18
À propos de l'Observatoire	19
À propos des Assemblées citoyennes	19
À propos des auteurs	20



QUELQUES POINTS CLÉS DE L'ANALYSE :

LES 5 DÉFIS DANS LE RENOUVEAU DE LA GOUVERNANCE :

1. La prise en compte de la diversité des modes de vie. Les politiques publiques ainsi que la fiscalité du pays sont construites autour du modèle sédentaire (santé, éducation, autres services sociaux) au rebours d'une intégration constante du nomadisme qui constitue un mode de vie de certaines communautés dans le pays.
2. Des sociétés fortement hiérarchisées et stratifiées. Dans de nombreuses localités du pays, les sociétés sont organisées autour de hiérarchies sociales avec une prévalence de l'esclavage par ascendance reconfiguré et, dans certains cas, sous vernis républicain.
3. L'absence de récit national partagé. Des mémoires conflictuelles des conquêtes : héros des uns, bourreaux des autres ; pas de récit national partagé.
4. Le Centre versus les périphéries & « État rhizome ». Avec en toile de fond, le déficit de fourniture des services publics, des communautés établies dans les localités périphériques du pays, souvent laissées à elles-mêmes, ont développé des stratégies de survie au détriment de l'État central.

LES 3 PILIERS DE LA REFONDATION FONDÉE SUR LES VALEURS ET LES NORMES :

1. Le socle non négociable : dignité, égalité devant la loi, intégrité physique, libertés de conscience et d'expression, non-discrimination, droits des femmes et des enfants, procès équitable.
2. Les interdits à proscrire (par la loi et, si nécessaire, la force proportionnée) : esclavage par ascendance, discriminations statutaires, mariages forcés/précoces, mutilations, violences basées sur le genre, justice privée, incitation à la haine, traitements dégradants.
3. La prise en compte des spécificités. A travers la reconnaissance et la diffusion des valeurs distinctives des grandes composantes.

LES SIX AXES STRATÉGIQUES PRIORITAIRES

1. Réformer l'État : séparation des pouvoirs, contrôle parlementaire, numérisation des services, redevabilité.
2. Décentraliser réellement : une décentralisation refondatrice qui aura vocation à refonder l'État. Le transfert de compétences et de moyens, péréquation transparente, ingénierie territoriale, reconnaissance du pastoralisme.
3. Restaurer la justice : indépendance, proximité (maisons de justice, parajuristes), lutte contre l'impunité, justice transitionnelle.
4. Valoriser les ressources endogènes : formation pro territorialisée, traçabilité or–coton–bétail, retombées minières locales, préparation du lithium.
5. Renforcer la citoyenneté active : baromètre d'opinion, coalitions thématiques, contentieux stratégique, délibération citoyenne, fact-checking.
6. Promouvoir la "maliennité" : pratiques à proscrire, apports spécifiques ; humanisme et sanankuya institutionnalisés (inclusion, résolution non violente des conflits).

Introduction

Depuis l'indépendance, le Mali cherche à faire tenir ensemble des héritages politiques, sociaux et spirituels hétérogènes. Mais le modèle d'État-nation importé s'est superposé à des réalités qu'il n'a jamais su comprendre ni transformer. C'est là que réside la véritable faille du contrat social malien. Dans cette perspective, la crise actuelle offre une opportunité de révision des pratiques mais aussi et surtout des approches.

L'Observatoire Citoyen sur la Gouvernance et la Sécurité, fidèle à son rôle de promoteur de la bonne gouvernance, veut susciter le débat et la réflexion sur ces questionnements qui, somme toute, renvoient à la remise en cause des fondements de l'État au Mali. C'est pourquoi il a mis au centre de sa stratégie deux notions qui, depuis la crise de 2012, reviennent constamment dans le discours politique, académique et citoyen : la refondation (renouveau) et la gouvernance.

La force de proposition des forces vives de la nation à une période cruciale de la vie publique est indispensable à la définition d'une base solide du contrat social. Aujourd'hui, plus que jamais, le Mali a besoin d'être fondé sur un soubassement « co-construit », au reflet de son histoire, de ses valeurs, de sa diversité et de sa dynamique, pour lui permettre de se hisser au-dessus des défis de l'heure et s'inscrire dans la sphère des nations émergentes. A cet effet, l'OCGS estime que la prise en compte des conclusions contenues dans ce papier est nécessaire pour donner sens au processus de refondation engagé par le Gouvernement du Mali, tout en mettant en lumière les voix longtemps marginalisées.

Dans le cadre de la présente note, notre propos s'inscrit dans le cours normal de l'histoire, celle de tenter de comprendre la trajectoire malienne sans idéaliser le passé ni essentialiser le présent.

L'hypothèse de travail est simple : si la « mayonnaise » du contrat social a longtemps peiné à prendre dans le Mali moderne, c'est moins par fatalité que par l'empilement de facteurs structurels (certains anciens, d'autres plus récents) qui ont rendu difficile l'agrégation durable des légitimités et la présence effective de l'État sur tout le territoire national. Il s'agit donc d'articuler temps long (héritages politiques et mémoriels) et espace (centre/périphéries, zones pastorales et agricoles, villes et campagnes, Sahara, savane ou forêt soudanienne) pour identifier ce qui, au-delà des conjonctures, entrave la confiance et fragilise l'action publique.

L'élaboration de la note s'articule autour de deux principaux concepts. D'abord, la « gouvernance ». Il s'agit d'un point de vue opérationnel de la manière dont le pouvoir est exercé et les décisions sont prises et appliquées au sein d'un territoire, englobant les mécanismes, les processus, les institutions et les pratiques qui déterminent l'organisation, la planification, la direction et le contrôle des ressources et des affaires publiques. De ce point de vue, la gouvernance ne peut, toutefois, être réduite à une mécanique neutre : elle est traversée de rapports de force, d'héritages implicites et de fractures sociales. Les nommer, même prudemment, est une étape nécessaire de toute refondation. Puis la « Refondation ». De notre perspective, la refondation du système politique rappelle la réforme du modèle démocratique du pays qui ne semble pas répondre aux attentes des Malien-e-s. Il s'agit de donner un nouveau souffle à la démocratie malienne. Ceci doit passer par une réelle adéquation entre les valeurs endogènes et les pratiques politiques, un accroissement des moyens d'expression des citoyen-ne-s et un renforcement de la redevabilité. Ce qui suppose également de trier parmi les héritages : conserver ce qui renforce la citoyenneté, dépasser ce qui la fragilise.

LE DÉFI DE L'ÉDIFICATION DE L'ÉTAT DU MALI À PARTIR DE L'HÉRITAGE COLONIAL

Au Mali comme dans l'ensemble sahélien, l'histoire politique se lit moins comme une ligne droite que comme une succession discontinue de compositions, ruptures et reconstitutions d'États. Des empires médiévaux du Ghana, du Mali et du Songhaï aux royaumes et théocraties des XVII^{e}–XIX^{e} siècles, puis de la centralisation coloniale aux expériences d'indépendance, de pluralisme et de transitions récentes, chaque époque a tenté de faire tenir ensemble ou côte à côte des territoires contrastés —vallée du Niger, vallée du Sénégal, delta intérieur, confins sahariens — et des sociabilités diverses — sédentaires et nomades, agricoles et pastorales, lignagères, religieuses et marchandes. Dans cette longue durée, la colonisation apparaît comme un épisode parmi d'autres, très court mais important. D'autres secousses (conquêtes d'El Hadj Omar Tall, de Samory Touré, sécheresses, rébellions, réformes économiques) avaient déjà commencé à déplacer les lignes d'équilibre.

L'histoire du Mali — des empires médiévaux à l'État contemporain — témoigne d'une continuité dans la discontinuité. Du IX^{e} au XVI^{e} siècle, les empires du Ghana, du Mali et du Songhaï structurent durablement l'espace ouest-africain. Le pouvoir

y est centralisé sans être absolu : l'autorité du roi, du mansa ou de l'Askia coexiste avec des autonomies provinciales réelles. La palabre, la délibération et la recherche du consensus régulent les conflits et assurent la cohésion. L'économie repose sur le commerce transsaharien — or, sel, esclaves, kola —, la fiscalité locale et le contrôle des routes marchandes.

L'islam, introduit dès le XIe siècle et progressivement enraciné, s'articule aux traditions endogènes : il devient à la fois langage diplomatique, cadre normatif des élites lettrées et ressource symbolique de légitimité. Cette articulation entre spiritualité, pouvoir et économie fonde une mémoire durable d'ordre, de redistribution et de circulation.

Après la chute du Songhaï en 1591 sous les coups de la conquête marocaine, s'ouvre une période de fragmentation créatrice. Le territoire se morcelle en entités politiques variées : royaumes bambaras de Ségou et du Kaarta, fondés sur une légitimité guerrière et agricole ; État peul du Macina et empire d'El Hadj Omar Tall, fondés sur la légitimité religieuse ; confédérations touarègues autour des amenokals, à base tribale et pastorale ; pachalik de Tombouctou, pouvoir hybride à la croisée des influences ; et, plus au sud, l'empire de Samory Touré, construit sur un système militaire et commercial.

Cette mosaïque révèle une pluralité de légitimités — religieuse, lignagère, militaire ou tribale — qui coexistent, se concurrencent et parfois se combinent, annonçant déjà la complexité politique du Mali contemporain.

À la fin du XIXe siècle, la conquête française impose un ordre administratif centralisé. Le commandement s'organise depuis Bamako, érigée en capitale d'un État conçu pour administrer et extraire, non pour représenter. Les autorités locales deviennent des auxiliaires, les normes coutumières et islamiques sont marginalisées, l'économie est réorientée vers l'exportation (arachide, coton, bétail). Ce changement de paradigme a entrainé de vives oppositions de la part de certains chefs locaux. Pour surmonter cette atmosphère de mécontentement, le colonisateur a privilégié, dans certains cas, la neutralisation des insoumis qu'il va remplacer par des familles rivales ou par des personnes qui, à l'époque, ne pouvaient guère prétendre exercer le pouvoir. L'arrivée de cette nouvelle classe politique dirigeante a contribué à jeter les bases du rejet de l'ordre sociale dans certaines parties du pays.

Cette architecture produit un déséquilibre durable entre le centre et les périphéries : le pouvoir colonial s'enracine dans les plaines du Sud et du fleuve, laissant les marges nordiques et sahéliennes à une surveillance distante. La distance entre l'État et les populations devient ainsi une constante de l'histoire politique malienne.

Les frontières issues de la colonisation ont morcelé des aires culturelles et économiques pourtant cohérentes. Elles ont figé des espaces historiquement traversés par des flux de personnes, de biens et d'idées. Les sociétés nomades, longtemps au cœur des échanges transsahariens, ont vu leur mobilité criminalisée : les États modernes ont bâti leur légitimité sur la sédentarité.

La fiscalité, centrée sur le bétail, a davantage puni que soutenu les éleveurs, tandis que l'école, pensée pour les enfants sédentaires, s'est révélée inadaptée à leur mode de vie. Certes, des expériences d'écoles nomades ont été menées dès les années 1970 et relancées dans les années 1990, mais leur couverture est restée marginale. Les grandes sécheresses ont ensuite accéléré les sédentarisations forcées, sources de tensions sociales et foncières. Dans ce contexte, l'État postcolonial s'est replié sur ses centres administratifs et urbains, laissant ses marges désertées. Dans ces périphéries, sa présence visible se réduit souvent à l'uniforme militaire.

Sous le vernis républicain, les hiérarchies statutaires héritées — castes, lignages, esclavage par ascendance — continuent d'influer sur l'accès à la terre, la parole publique et le prestige social. La République a proclamé l'égalité, mais rarement transformé les rapports de domination, surtout pour les femmes encore confinées dans les rôles naturels. L'État, au lieu de les dissoudre, les a parfois instrumentalisées : il en a folklorisé la visibilité sans en modifier les structures. Dans certains cas, les cérémonies officielles et les fêtes traditionnelles reproduisent ces hiérarchies symboliques, donnant l'illusion d'un enracinement culturel là où persiste une inégalité statutaire.

La mémoire nationale malienne est traversée par des fractures silencieuses. Les figures héroïques célébrées dans les manuels scolaires — Samory Touré, El Hadj Omar Tall ou les rois bambaras — ont aussi été des conquérants redoutables pour d'autres peuples. Ce que les uns perçoivent comme des épopées de résistance, d'autres le vivent comme des traumatismes de domination.

Ces mémoires différenciées empêchent l'émergence d'un récit collectif apaisé. Le héros des uns reste souvent le bourreau des autres. Tant que ces blessures ne seront pas reconnues, le projet d'unité nationale restera une fiction administrative plus qu'une adhésion émotionnelle et partagée.

En 1960, l'indépendance portée par Modibo Keïta incarne la volonté d'unité et de dignité retrouvée. Le projet est ambitieux : bâtir un État centralisateur, socialiste et panafricaniste, fondé sur la planification, la nationalisation des secteurs clés, la création de coopératives rurales et la promotion d'une identité africaine autonome.

Le Mali moderne, post indépendance a été longtemps en proie à une crise sécuritaire ; la région du Sahel est confrontée à un défi supplémentaire lié à la récurrence des crises politiques. Ces crises qui perdurent dans le Sahel sont avant tout la conséquence de la fragilité des États. D'un point de vue de gouvernance, elles sont le résultat de l'incapacité ou parfois de l'inefficacité des États à intégrer les espaces périphériques dans les politiques nationales, et à l'absence ou au faible niveau des investissements productifs dans ces espaces.

Structurellement, la nature et la qualité de la gouvernance ont engendré des relations chroniquement tendues entre l'État et les citoyens. La litanie d'affaires impunies et non résolues de corruption d'État et de violations des droits humains et le manque de protection et de services sociaux de base, en particulier dans les communautés rurales, ont lentement érodé la confiance dans l'État et affaibli le contrat social entre l'État et la population. Cela a rendu la présence et l'autorité de l'État hautement contestables et a créé un environnement propice à l'émergence de forces alternatives comme les groupes extrémistes violents et les milices d'autodéfense.

Le modèle d'État établi se heurte à plusieurs obstacles : fragilité budgétaire, dépendance à l'extérieur, résistance des élites locales et difficulté à articuler unité nationale et diversité culturelle. Le coup d'État de 1968, mené par Moussa Traoré, met fin à cette première expérience. S'ouvre alors une période militaire de stabilité relative mais d'étouffement politique, où la centralisation s'accentue et la société civile s'atrophie.

PROCESSUS DÉMOCRATIQUE : ENTRE RUPTURE ET PERMANENCE

La révolution de mars 1991, menée par les étudiants, les syndicats et les forces sociales, renverse la dictature et ouvre une ère d'espoir. La Conférence nationale instaure un pluralisme inédit : libertés publiques, presse indépendante, multipartisme, décentralisation.

Pourtant, cet élan s'érode rapidement. La démocratie se réduit à ses rituels électoraux : les partis, plus nombreux que solides, deviennent des machines d'alliances et de clientèles. L'État, affaibli par les ajustements structurels, se désengage des secteurs vitaux. La décentralisation promise se transforme souvent en « transfert de pauvreté », faute de ressources. La corruption et

l'impunité s'installent, tandis que les inégalités territoriales et sociales se creusent.

Dans les régions du Nord, les accords de paix successifs (Accord de Tamanrasset (Algérie) du 6 janvier 1991 ; Pacte national du 11 avril 1992 ; Accord de Paix « Flamme de la Paix » du 27 mars 1996 ; Accords d'Alger du 4 juillet 2006 ; Accord de Ouagadougou du 19 juin 2013 ; Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger du 15 mai 2015 et suivant) peinent à résoudre les causes profondes des rébellions : gouvernance déficiente, représentation inégale, partage inéquitable des ressources. Le fossé entre l'État et les communautés s'élargit. L'islam confrérique cède peu à peu la place à des courants plus rigoristes, nourris par la désillusion sociale et la faillite de l'État.

Le coup d'État militaire du 22 mars 2012, précipité par la déroute de l'armée face aux groupes armés du Nord, révèle davantage les failles du modèle malien : institutions fragiles, armée sous-équipée, élites discréditées, territoires fragmentés. Gao, Tombouctou et Kidal tombent successivement ; les groupes djihadistes imposent leur loi sur fond de chaos politique. Le « modèle malien » s'effondre, victime de sa propre illusion démocratique : une démocratie formelle sans État fonctionnel, ni contrat social inclusif.

Les crises de 2020 et 2021 prolongent cette spirale. Les mouvements sociaux et religieux traduisent un ras-le-bol généralisé face à la corruption, à l'insécurité et à la perte de confiance dans la classe politique. Le coup d'État d'août 2020, puis la rectification de 2021, expriment autant une rupture qu'une quête de refondation : refonder l'État, restaurer la souveraineté, réconcilier le pays avec lui-même. Ils ont exprimé un rejet profond des élites jugées impuissantes face à la dégradation du pays. Derrière ces ruptures politiques, c'est le désaveu d'un modèle de gouvernance déconnecté des réalités sociales.

En plus de la rupture institutionnelle dans la gestion du pays, le nouveau paradigme « Post Coup d'État » de 2021 s'est inscrit dans le registre de la refondation des systèmes politiques dans le pays avec en toile de fond le recours aux valeurs et normes culturelles qui fondent la « maliennité ». Il est nécessaire de rappeler que toutes les valeurs héritées ne peuvent être retenues comme vertueuses. D'ailleurs, par essence, une valeur qui cesse d'être vertueuse à l'équilibre de l'entité sociale globale devient une contre-valeur quitte à tomber en désuétude. Comme tel, les contre-valeurs issues d'un ordre féodal – au premier rang desquelles le système de castes – ne réconfortent pas un patrimoine à préserver, mais plutôt un mécanisme d'exclusion. Leur rejet est une condition essentielle pour restaurer l'égalité citoyenne et ramener dans le giron national celles et ceux qui en restent encore aujourd'hui les victimes silencieuses.

La Transition, malgré des discours de rupture adoptées, se heurte aux mêmes paradoxes infligés à l'Etat de par le passé : centralisation persistante, lenteur des réformes, défiance entre civils et militaires, et une économie fragilisée par les sanctions et le retrait de plusieurs anciens partenaires. Le départ des forces internationales, la montée en puissance des armées nationales et la reconfiguration géopolitique de la région (Alliance des États du Sahel) redéfinissent les repères.

Le Mali d'aujourd'hui vit donc un entre-deux : entre souveraineté revendiquée et légitimité encore à construire, d'une part et, entre aspiration à la refondation et reproduction des logiques anciennes, d'autre part. Le défi n'est plus seulement de tenir un État, mais de recréer un contrat social, de réconcilier institutions modernes et légitimités locales, de renouer avec l'esprit des anciens empires : celui d'un pouvoir reconnu parce qu'il redistribue, écoute et lie.

La quête de souveraineté, qui s'impose comme un fil conducteur du discours politique et social, traduit à la fois un désir d'autonomie, de rééquilibrage des partenariats extérieurs et une volonté de réhabiliter les valeurs endogènes. Mais cette souveraineté ne peut se limiter à une posture ou à un slogan : elle doit se convertir en institutions crédibles, en politiques cohérentes et en services publics tangibles. La véritable indépendance réside dans la capacité à décider et à agir en fonction de l'intérêt national.

Enfin, l'État malien contemporain fonctionne selon une logique rhizomique — pour reprendre l'expression de Jean-François Bayart — : un enchevêtrement de pouvoirs concurrents, formels et informels, qui se recoupent sans s'hiérarchiser. Dans les périphéries, les services publics se retirent, et d'autres formes de pouvoir émergent : chefferies coutumières, réseaux marchands, associations religieuses, milices ou trafiquants. L'autorité de l'État ne disparaît pas, elle se dilue.

Ce mode d'organisation empêche l'unification du territoire : au lieu d'agréger les forces sociales, il les juxtapose. Au lieu d'apaiser, il coexiste avec le désordre.

La refondation du Mali exige une approche globale, articulant réforme institutionnelle, gouvernance territoriale et justice sociale. Il s'agit de réformer les institutions et les contre-pouvoirs pour renforcer la responsabilité et la transparence, de décentraliser réellement en transférant non seulement les compétences mais aussi les moyens et les mécanismes de péréquation, et de restaurer la justice et la sécurité comme piliers centraux de la légitimité de l'État.

La justice doit être indépendante, accessible, et ferme contre l'impunité, tout en intégrant des formes transitionnelles pour traiter les séquelles du conflit. Enfin, la

société civile doit être reconnue non plus comme simple observatrice, mais comme partenaire d'exécution et de contrôle. C'est à ce prix que l'État pourra redevenir le garant d'un ordre juste, efficace et partagé.

La question, devient alors nécro politique : qui compte, qui parle, qui vit — et qui peut mourir. C'est dans la réponse à cette question que se joue l'avenir du Mali, non dans la nostalgie des empires passés, mais dans la capacité à refonder un vivre-ensemble lucide et équitable.

Le retour rhétorique aux « valeurs endogènes » et à la souveraineté séduit une partie de la population, mais l'État demeure fragile : l'insécurité persiste, les tensions sociales s'exacerbent, et les relations extérieures restent délicates. La recomposition est en cours ; son issue dépendra de la capacité à bâtir un nouveau contrat entre le centre et les périphéries, entre les institutions et les sociétés, entre l'État et les citoyens.

VALEURS ET NORMES DANS LE PROCESSUS DE REFONDATION

La refondation en cours et qui vise à redéfinir les bases de la souveraineté nationale doit intégrer davantage les réalités sociales, culturelles et communautaires. A défaut d'un construit émanant de la nation, l'équation serait de replacer l'État dans son « environnement naturel » : celui d'une société diverse, traversée de légitimités multiples, mais désireuse de stabilité. Cette démarche suppose une réconciliation profonde entre les différentes composantes du pays — communautés, confessions, régions — longtemps séparées par la méfiance et les fractures héritées. Elle implique aussi une reconnaissance claire des injustices passées et des inégalités persistantes, afin de reconstruire la confiance civique et l'appartenance nationale.

La refondation ne saurait se limiter à un discours moral ou identitaire. Elle doit s'incarner dans une transformation institutionnelle et législative ambitieuse : réécriture de la Constitution, réorganisation des pouvoirs publics, clarification du rôle des collectivités territoriales et consolidation de l'État de droit. L'enjeu est de redéfinir un État plus inclusif, capable d'incarner l'unité nationale sans nier la diversité. Cela suppose une administration redevable, des institutions mieux articulées, et un équilibre renouvelé entre autorité centrale et autonomie locale.

Dans un tel contexte, l'unité nationale, souvent invoquée comme un socle indiscutable, ne saurait être consolidée sur le déni de fractures sociales,

régionales ou hiérarchiques. Reconnaître ces fissures, c'est transformer une fragilité en ressource de refondation. Dans cette perspective, les analyses documentaires ainsi que les conversations citoyennes menées dans le cadre de la rédaction de la présente note mettent en exergue l'évidence selon laquelle la grande majorité de Maliens, toutes régions confondues, se montrent insatisfaits vis-à-vis du système de gouvernance en place depuis 1991 et au-delà.

Le recours aux mécanismes traditionnels, qui constitue l'un des pans majeurs de la refondation voulue par les Maliens, questionne le génie de la gouvernance à intégrer les valeurs cardinales des différentes aires culturelles du pays, tenant compte de leur diversité et de l'équilibre global recherché. Pour la refondation des institutions en général, la légitimité constitue le principal vecteur. C'est notamment au nom de la légitimité que le choix de la majorité des Maliens en faveur des institutions traditionnelles, coutumières et religieuses se justifie. Jadis, la gérontocratie a force de fonder la légitimité des institutions et de la gouvernance locale. Cela se traduit par une forte participation des personnes âgées (notables, chefs de famille, religieux) dans le processus de désignation des leaders. On estimait que cette classe d'âge est suffisamment mature pour opérer des choix judicieux, conformément à la grille de lecture socioculturelle et historique. Jusque-là, les pratiques encore vivantes dans les aires culturelles du Mali penchent vers la confiance dans la justesse du regard gérontocratique.

Selon les données de l'étude menée dans le cadre du PRGD (2020), seule la capitale Bamako se démarque clairement de la tendance des aires culturelles en mettant l'accent sur une approche plutôt inclusive, où les choix des jeunes, femmes et personnes vivant avec handicap présentent le même poids que ceux des personnes âgées. Cette réalité nationale très partagée au niveau des aires culturelle exclut les femmes et les jeunes, qui, eux-mêmes, se sentent de plus en plus marginalisés dans les processus de gouvernance. Contrairement à l'ancienne conception qui mise vraisemblablement sur la qualité, la légitimité se veut aujourd'hui de plus en plus directe et réside dans l'élargissement de la base de représentativité, l'inclusion et la transparente.

A la légitimité, s'ajoute le « Jiguiya » (solidarité), qui repose sur l'esprit de fraternité, d'entraide et de partage. Elle se manifeste par la coopération et le souci du bien-être collectif, donc de l'intérêt général. En intégrant cette valeur, les institutions encouragent la participation de toutes les composantes sociales au développement, renforçant ainsi l'unité et la stabilité du pays. Réputée comme expression de la socialité communautaire au Mali, la solidarité demeure une valeur emblématique qui légitime la responsabilité collective. Cependant, son érection en modèle institutionnel ne saurait se faire à la faveur du clientélisme ou du communautarisme. Elle doit plutôt être circonscrite à des fins de gouvernance participative et inclusive.

Pour la refondation des organes et acteurs de gouvernance, la redevabilité doit devenir un devoir moral, au même titre que la parole donnée ou le respect de la tradition. Par conséquent, servir la nation devient un sacerdoce. Aujourd'hui, rendre compte des opérations des dirigeants aux citoyens, au niveau de toutes les échelles de gouvernance, peine à rentrer dans les obligations opérationnelles, voire dans la conscience des citoyens eux-mêmes comme étant un droit. L'initiative enclenchée par la Transition, consistant pour chaque ministre de passer à la télévision nationale (ORTM) pour présenter une sorte de bilan des actions de son département aurait servi de file conductrice. En dépit de cela, les comptes rendus systématiques et périodiquement planifiés ne sont pas une pratique partagée au sein de l'administration publique. Il en va de même pour la veille citoyenne dont le principe, la méthodologie et les outils ne sont pas maîtrisés par les corps constitués de la société civile, surtout à la base. La faiblesse dans la redevabilité et la transparence renforcent la corruption compromettant la confiance envers les dirigeants.

Pour la refondation des communautés et des familles, le « synankounya » (parenté à plaisanterie), qui est la valeur au cœur du système social malien devrait être revitalisé. Cette valeur met en œuvre la tolérance, le pardon, le bon voisinage, l'hospitalité, le respect mutuel, la convivialité et la fraternité. Le « synankounya » et le « Maaya » (civilité) structurent le dialogue social et offrent un cadre de gestion non-violente des différends. La revitalisation de ces valeurs est essentielle dans un Mali en crise et post-crise, où la réconciliation nationale doit reposer sur des fondements culturels et moraux authentiques. Ces valeurs fondatrices de la cohésion sociale et du vivre ensemble sont fragilisées aujourd'hui par l'effritement du tissu social consécutif aux conflits communautaires. Alors que leur remise en cause questionne la résilience des leviers culturels à faire face aux chocs multidimensionnels, leur réhabilitation constitue un enjeu fondamental pour restaurer la paix au Mali.

La force des société traditionnelles malienne réside également dans le « Sabali » (tolérance/patience) qui est une valeur de modération et de respect mutuel. Elle enseigne la maîtrise de soi, la compréhension des différences et la coexistence pacifique. Dans le contexte démocratique malien, la tolérance est indispensable pour accepter la pluralité des opinions et des croyances. Elle favorise un climat apaisé, propice au dialogue politique et à la résolution pacifique des tensions, garantissant ainsi la stabilité et la paix sociale.

Pour la refondation des citoyens, le « dambé » (dignité) doit prévaloir. Celle-ci constitue la valeur intrinsèque de l'homme social au Mali ; ce pour lequel rien ne devrait être cédé n'eut été la vie entière. Dans la tradition malienne, l'homme digne est un homme de parole, il est digne de confiance et de responsabilité. Cette valeur fondamentalement tributaire du respect de la

tradition, respect de soi et respect de la parole donnée devrait servir de leitmotiv pour une citoyenneté fiable et profitable à l'intérêt public. Traduite comme telle dans la gestion de la chose publique, la dignité devrait participer significativement à la sacralisation des rapports entre citoyen et envers l'intérêt général. Le respect de la tradition, le respect de soi et le respect de la parole donnée, qui consacrent en grande partie la dignité, traduisent un attachement profond à une morale de l'honneur, où la crédibilité individuelle et collective fondent la confiance sociale.

En gouvernance, le respect des engagements pris envers le peuple renforce la légitimité des dirigeants et la stabilité politique. La dignité peut être interprétée comme une invitation constante de la conscience citoyenne à la probité morale, à la responsabilité individuelle et à une gestion intègre de la chose publique. La dignité pourrait servir de socle éthique à une gouvernance vertueuse, réconciliant le sens du devoir communautaire et la redevabilité publique. Elle incarne une exigence morale susceptible de renforcer la légitimité des acteurs et la confiance entre gouvernants et gouvernés.

Pour la refondation spécifique de la justice, le « Dambé » (justice/droiture) devrait prévaloir. Valeur fondamentale de la société malienne, le Dambé est une quête constante de l'équité, du respect des droits de chacun et de la vérité dans les relations humaines. Dans la tradition, les anciens et les chefs coutumiers rendaient la justice par la médiation et l'impartialité, favorisant la paix et l'harmonie sociale. En matière de gouvernance, cette valeur implique une gestion équitable des ressources, une répartition juste des responsabilités et la garantie que tous les citoyens soient égaux devant la loi. Une gouvernance fondée sur la justice renforce la confiance entre l'État et le peuple, condition essentielle d'une démocratie solide. A cela, s'ajoute le « horonya » (droiture/justesse morale), sans oublier « la palabre » (dialogue), qui est une valeur traditionnelle essentielle au Mali à l'instar d'autres nations africaines, symbolisant la sagesse et la paix. Il consiste à privilégier la parole, l'écoute et la recherche du consensus dans la résolution des différends. Historiquement, les communautés maliennes ont toujours pratiqué la palabre pour éviter les conflits et maintenir la cohésion. Dans la gouvernance moderne, cette valeur devrait se traduire par la concertation entre les autorités et les citoyens, la transparence dans la prise de décision et la recherche de compromis politiques. Le dialogue consolide la démocratie participative et favorise une gouvernance inclusive.

LES PERSPECTIVES CITOYENNES

La gouvernance reste le talon d'Achille du Mali contemporain. L'État a longtemps été marqué par la corruption, le clientélisme politique et une faible culture de redevabilité. La décentralisation, pourtant pensée comme un outil de proximité et de participation, a souvent été détournée au profit des élites locales, accentuant la désillusion citoyenne. Les élus sont de plus en plus perçus comme acteurs de parade électorale, votés localement pour s'auto servir loin de leurs circonscriptions.

Les attentes actuelles sont claires : rétablir la confiance entre gouvernants et gouvernés, rendre des comptes, et réhabiliter le sens du service public.

La refondation ne sera donc pas qu'une affaire de textes ou de slogans. Elle exigera une transformation des pratiques, des comportements et des mentalités. Le Mali ne manque ni de mémoire ni de ressources ; il manque d'un cap partagé, d'une volonté d'État et d'une exigence de cohérence. C'est à cette condition que le pays pourra passer de la réaction à la reconstruction, et de la souveraineté proclamée à la souveraineté vécue.

La refondation doit d'abord viser la transformation de l'État en un instrument de service, de justice et de prévisibilité. Cela suppose la séparation effective des pouvoirs, le renforcement des commissions de contrôle, la publication régulière des rapports publics, et des concours transparents dans la fonction publique. Les carrières doivent devenir plus mobiles, avec des incitations pour le service dans les zones rurales et pastorales.

Chaque époque a vu naître des recompositions, des ruptures et des tentatives de synthèse entre des légitimités diverses : politiques, religieuses, lignagères ou communautaires. Les impensés sahéliens ont révélé la profondeur d'une crise ancienne. Pour y répondre, la refondation ne peut être un simple mot d'ordre ; elle doit reposer sur des institutions solides, une justice équitable, la proximité des services publics et une participation réelle des citoyens.

Avec une Charte des valeurs ancrée dans l'universel, ferme contre les pratiques rétrogrades et fière de ses apports spécifiques, portée par une méthodologie participative, inclusive et traçable, la mayonnaise du contrat social peut — enfin — prendre.

Refonder le Mali, c'est retrouver la cohérence entre les institutions et la société, entre les textes et les pratiques, entre la mémoire et l'avenir. La Charte des valeurs,

si elle est sincèrement débattue et appliquée, peut devenir le ferment d'un nouvel humanisme malien : un État juste, une société responsable, un peuple réconcilié.

Alors, peut-être, la mayonnaise du contrat social — longtemps agitée, jamais liée — finira-t-elle par prendre. Afin d'atteindre cet objectif, les recommandations, ci-dessous sont formulées.

1 - Décentraliser la gouvernance sur fond de partage réel du pouvoir. La décentralisation ne doit plus être un transfert symbolique, mais un partage effectif du pouvoir et des moyens. Les transferts de compétences doivent s'accompagner de ressources et d'un calendrier contraignant. Une péréquation pluriannuelle permettra de corriger les déséquilibres entre régions. Des cellules techniques régionales (aménagement, hydraulique, éducation, santé, élevage, marchés) assureront la continuité des politiques publiques. Pour le pastoralisme, des couloirs de transhumance cartographiés, des aires de pâture sécurisées, des marchés à bétail fonctionnels et des vétérinaires mobiles garantiront la mobilité productive et la paix sociale. Des comités locaux mixtes articulant coutume et droit moderne permettront une gouvernance ancrée et légitime.

2 - Restaurer la justice et l'équité. Aucune refondation ne peut réussir sans justice. Celle-ci doit redevenir un pilier de la légitimité publique. Il faut garantir l'indépendance du pouvoir judiciaire par un statut protecteur, une inspection rigoureuse et la publication anonymisée des décisions pour renforcer la transparence. Les maisons de justice, les parajuristes et les dispositifs de conciliation encadrée peuvent rapprocher la justice du citoyen. La lutte contre l'impunité doit s'attaquer aux crimes graves, à la prédation économique et à la corruption systémique, avec des chambres spécialisées. Une justice transitionnelle doit permettre vérité, mémoire et réparations, afin de transformer les douleurs passées en fondement d'un avenir partagé.

3 - Valoriser les ressources endogènes et les chaînes de valeur. La refondation doit s'appuyer sur une économie ancrée dans les territoires et fondée sur la transformation locale. Cela passe par une formation professionnelle territorialisée (agro-transformation, hydraulique, BTP léger, énergie), la création d'incubateurs agro-pastoraux, la publication des contrats miniers, et la mise en place d'un fonds souverain local alimenté par les revenus extractifs selon des quotas régionaux. La traçabilité des filières or–coton–bétail et l'anticipation des retombées du lithium (normes, participation locale, fonds environnementaux) permettront de conjuguer souveraineté économique et durabilité. Enfin, des infrastructures de proximité — pistes, marchés, abattoirs, systèmes de froid solaire — doivent relier production, transformation et consommation.

4 - Redonner sens à la citoyenneté et déplacer la fenêtre d'Overton. Refonder le Mali, c'est aussi refonder la citoyenneté. Les citoyens doivent redevenir des acteurs du contrôle démocratique. Les budgets participatifs, jurys citoyens, et radios communautaires favoriseront l'expression locale. L'éducation civique contextualisée, intégrant l'histoire locale et la pluralité des mémoires, doit former une génération consciente de son héritage et de ses droits. Le droit d'accès à l'information, la protection du journalisme d'investigation et l'inclusion des jeunes, des femmes et des minorités sociales sont essentiels pour élargir la participation et déplacer la fenêtre d'Overton — c'est-à-dire rendre pensable et possible un progrès social audacieux.

5 - Renforcer le rôle de la société civile. Une société civile active doit ouvrir la voie aux valeurs de progrès (égalité, non-discrimination, probité, justice impartiale) et fermer la porte aux pratiques rétrogrades (esclavage par ascendance, mariages forcés, mutilations, violences basées sur le genre, justice privée, discours de haine). Les outils existent : baromètres d'opinion, coalitions thématiques, contentieux stratégique, cliniques juridiques, assemblées citoyennes, forums radiophoniques, consultations numériques, observatoires des discours de haine, et engagements de réponse aux pétitions

6 - Faire de la Charte d'éthique et des valeurs le ciment moral de la refondation. Le processus de refondation doit intégrer certaines valeurs de façon transversale dans les pratiques de gouvernance du niveau local au national. Ainsi, les valeurs universelles doivent constituer un socle non négociable dans la gouvernance à tous les niveaux. Ce sont les valeurs de dignité humaine, d'égalité, d'intégrité physique, de libertés de conscience et d'expression, de non-discrimination, des droits des femmes et des enfants, de procès équitable. Il est également important de proscrire les « contre-valeurs » comme les discriminations statutaires, les violences basées sur le genre, la justice privée, l'incitation à la haine, les traitements dégradants — qui sont à éradiquer par la loi et, si nécessaire, par la force proportionnée.

À PROPOS DE L'OBSERVATOIRE

L'Observatoire contribue à la promotion de la bonne gouvernance et au renforcement de la sécurité humaine au Sahel. Fonctionnant comme un dispositif production et de coordination des connaissances, de suivi et de plaidoyer en matière de gouvernance et de sécurité humaine, il fournit aux acteurs locaux, nationaux et internationaux des recherches-actions approfondies, des analyses des changements dans les tendances et les dynamiques. En outre, il travaille sur le renforcement des capacités à travers la formation et l'accompagnement, la facilitation du dialogue entre les parties prenantes concernées.

L'Observatoire agit dans le domaine du conseil stratégique aux décideurs locaux, nationaux et internationaux évoluant dans des contextes d'instabilité. Ceci peut prendre la forme de notes confidentielles ou de briefings. La création de cadres et d'espaces de réflexion collective sur les problématiques de paix, de sécurité et de gouvernance. En plus d'être un lieu de partage d'expériences et d'échange de bonnes pratiques, ces cadres sont aussi une occasion pour l'Observatoire de collecter un maximum d'informations sur les dynamiques politiques et sécuritaires à l'œuvre dans la région. Le plaidoyer en faveur de la prise en compte des voix des citoyennes et des citoyens dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques.

À PROPOS DES ASSEMBLÉES CITOYENNES

Les « Assemblées citoyennes » constituent un cadre de réflexion collective des citoyens sur des grands enjeux régionaux et internationaux. L'espace se veut être un lieu de réflexion et d'échange utiles et intéressants pour appréhender des situations complexes dans des contextes volatiles. L'analyse collective qui émane de ces rencontres fait l'objet de notes afin de contribuer à alimenter la réflexion des décideurs nationaux et internationaux sur les dynamiques sécuritaires dans le pays.

À PROPOS DES AUTEURS

- **Baba Dakono,** chercheur et actuellement Secrétaire exécutif de l'Observatoire citoyen sur la gouvernance et la Sécurité.
- **Mohamed Houna**, Banquier à la retraite et actuellement membre du laboratoire d'idées à l'Observatoire citoyen sur la gouvernance et la Sécurité.
- **Dr Baïla Niang**, Professeur d'Enseignement supérieur à l'Université de Droit public de Bamako.
- **Anicet Allamandjigaye**, chercheur et coordinateur de recherche à l'Observatoire citoyen sur la gouvernance et la Sécurité.

Cette note a été réalisée avec l'appui financier de la Friedrich Ebert Stiftung (FES). Son contenu ne reflète nullement la position de la FES.



Penser et agir ensemble !

OCGS

Observatoire Citoyen sur la Gouvernance et la Sécurité

Rue 132, Porte 804, Badalabougou SEMA II
Bamako, Mali

contact@observatoire-gouvernance.org
(+223) 44 90 60 19 www.observatoire-gouvernance.org

Copyright OCGS et FES - Novembre 2025
ISBN : 978-99952-75-53-2